

FAÇONNONS VÉLIZY AUTREMENT

Français, Française,

En ce mois de novembre, souvenons-nous de Verdun !

Souvenons-nous du Chemin des Dames, Victoire et Adélaïde, pas si mal nommés au souvenir des guerres passées.

Souvenons-nous aussi de la "Der des Ders", de ces armistices qui appelèrent à la guerre et de ces débats qui murmurèrent sournoisement l'heure de la réconciliation.

Vélizien, souviens-toi de Jules Védrine, Georges Guynemer, Albert Richet, Roland Garros, Albert Deullin, René Dorme, René Fonck (as des as avec ses 75 victoires aériennes), Jean Navarre ("la sentinelle de Verdun") ... qui ont donné leurs noms à nos rues.

En ce mois de novembre, pensons à ceux qui nous ont gardés libres et en paix, aviateurs et héros reconnus de nos rues ou soldats inconnus des tranchées ensevelies. Relevons la tête pour regarder la route dans le rétroviseur afin de ne pas injurier l'avenir par manque de mémoire !!!

Soyons des citoyens et non pas des spectateurs ou des consommateurs. Soyons des hommes et des femmes, et non des images de nous-mêmes. Faisons de la politique et pas de la polémique. Dans ce monde qui est désormais le nôtre, ne jugeons pas les événements et leurs acteurs à l'aune de notre seul bon (ou mauvais) esprit, de notre expérience (ou inexpérience) individuelle.

Sachons partager, engager, conduire l'action collective. Sachons aussi reconnaître, respecter et servir l'intérêt public. Sachons être dans la vie et pas seulement sur les réseaux sociaux.

Notre société n'est pas un reality show, ce n'est pas un jeu vidéo et notre vocabulaire dépasse largement les 140 caractères.

L'impatience et la caricature ne sont-ils pas des ferments de conflits passés ou à venir ? L'impatience ne prend pas la mesure du monde, elle réclame les résultats avant les efforts, elle n'a pas le temps d'écouter et encore moins d'entendre ou de comprendre.

La caricature qui refuse la connaissance incertaine du monde, qui singe ce qu'elle ne comprend pas et qui tue le caricaturiste.

Prenons le temps nécessaire à l'intelligence de la parole et du geste, partout et en toutes circonstances.

Souvenons-nous de Waterloo, de Sedan, de Compiègne et d'Evian. Souvenons-nous aussi de Toulouse, de Charlie, du Bataclan, de Magnanville, de Nice... Honorons les victimes et soutenons l'autorité de ceux qui assurent notre sécurité. Unissons nos qualités et rassemblons nos diversités, pour vivre ensemble et non plus mourir sur les champs de bataille.

ENSEMBLE POUR VÉLIZY

La fin de l'année est marquée par des exercices d'équilibriste budgétaire menés par la majorité. En juin dernier nous avons clairement dénoncé le maintien au Budget Supplémentaire d'une recette de 1.2 Million d'euros provenant de la vente du terrain rue des Charbonniers à la société WIND O BONA PARIS SAS pour la création d'une tour d'entraînement de chute libre. Pris de court le Maire nous a répondu que compte tenu du rejet du projet par les habitants du quartier c'est la ville de Clamart qui se porterait acquéreur de ce terrain. A ce jour cela ne reste qu'une hypothèse. Plus récemment, le Maire a annoncé une recette en baisse de plus d'un demi-million d'euros du fonds de compensation de TVA. Cette baisse fait suite à une erreur d'estimation. Avec ces deux exemples EPV est en droit de se poser la question sur la sincérité du budget 2016. De plus pour justifier la baisse des investissements en 2016 (conséquence des prévisions de recettes hasardeuses), le Maire les justifie par un retard dans le planning de construction de l'école maternelle rue Grange Dame Rose. Les finances de la ville se seraient-elles si vite dégradées pour en arriver à nous présenter de tels exercices d'équilibriste ?

De nombreuses villes voisines dont celles appartenant à GPSO comme Meudon et Chaville mais également Clamart, financent à hauteur de 300 ou 400 euros l'acquisition de vélos électriques. Notre groupe soutient ce type de disposition qui contribue à encourager l'utilisation des infrastructures dédiées à ce mode de déplacement tout en réduisant la pollution. Par ailleurs le vélo est moins cher que le téléphérique et les employeurs en favorisent l'utilisation en indemnisant les trajets de leurs employés. EPV a demandé au Maire de mettre en place cette aide financière au profit des Véliziens en l'intégrant au budget de la ville. Autre solution en tant que Vice-président de VGP nous avons invité le Maire à porter cette proposition auprès du Conseil Communautaire.

Malgré les attaques que nous subissons, le groupe EPV reste en alerte pour dénoncer les erreurs de la majorité mais aussi faire des propositions concrètes en faveur des Véliziens.

INNOVONS POUR VÉLIZY

Groupe PS d'opposition

Au cours de ces dernières semaines notre département a été frappé par une vague d'intolérance envers l'accueil de réfugiés initiée par la « fachosphère » à laquelle nous souhaitions répondre.

Tout d'abord, il nous semblait important de rappeler la différence fondamentale entre « migrants économiques », d'une part, et « réfugiés », d'autre part, ces derniers désignant des personnes venant de pays en guerre ou en proie à des persécutions. A ce titre, le HCR décrit le mouvement massif vers l'Europe actuellement observé comme étant « une crise de réfugiés ».

Depuis juin 2016, la préfecture de la région Ile-de-France procède à l'évacuation des campements parisiens de demandeurs d'asile qui ne sont pas, au regard de la loi, des personnes en situation irrégulière. L'objectif est de les accueillir temporairement dans des conditions dignes pendant la durée de l'instruction de leur demande. Il convient de rappeler que l'Ile-de-France n'est pas concernée par l'accueil des demandeurs d'asile de Calais.

Le préfet des Yvelines (département qui compte 1,5 millions d'habitants) prévoit d'ouvrir 835 places d'accueil, alors que, sur 4 823 places déjà ouvertes en Ile-de-France, seules 433 existent dans les Yvelines, réparties sur quatre centres situés à Bonnelles, Versailles, Mézy-sur-Seine et Triel-sur-Seine, sans qu'aucun fait de délinquance n'ait été relevé.

Cet effort devant être poursuivi le préfet envisage l'ouverture de deux autres centres à Louveciennes et Rocquencourt. Cette annonce a provoqué des réactions de rejet de certains Yvelinois, malheureusement relayées par des élus de Versailles Grand Parc en confondant migrants économiques fuyant la misère et demandeurs d'asile fuyant les persécutions.

Or, rappelons que le droit d'asile est un droit fondamental reconnu, tant par des textes de droit international et européen, que par l'alinéa 4 du Préambule de la Constitution de 1946 et l'article 53-1 de celle de 1958. Ainsi, l'accueil humain et fraternel des demandeurs d'asile est une composante de l'effectivité du respect de ce droit fondamental.

Pour toutes ces raisons, nous déplorons les réactions de citoyens et élus des Yvelines voulant s'opposer à l'ouverture de deux centres d'accueil dans notre département. Nous demandons également à ce que la ville de Vélizy fasse preuve d'une attitude exemplaire en proposant la mise à disposition de logements vacants à titre temporaire.